

REGLEMENT GENERAL

1. REGLES GENERALES D'ACCES

Le SEPT Club (padel) est strictement privé et son accès est réservé:

- Aux membres en règle de cotisation
- Aux invités de ces membres (1 invité par membre, enfant ou adulte avec un maximum de 5 fois par an pour une même personne)
- Aux invités du club (tournois, interclubs, évènements du club)

2. RESPECT DES ACCES, DES INSTALLATIONS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Les membres du SEPT Club ont accès aux installations qui leur sont propres: un parking padel (en suivant le chemin tout au fond du parking golf), 3 courts de padel, un clubhouse et son jardin. **Les activités du golf, son clubhouse, sa piscine, son tennis et son restaurant ne sont pas accessibles aux membres 'padel only'. Ils sont réservés aux seuls membres du golf et leurs invités.** Il est demandé de circuler à une vitesse décente (< 20km/h) dans le golf et les parkings.

Les membres du SEPT Club (padel) s'engagent à respecter l'harmonie et la quiétude du golf. Un joueur trop bruyant sera averti une première fois et ensuite suspendu pour une période de 15 jours. En cas de récidive, les administrateurs se réservent le droit de suspendre le joueur/la joueuse pour une période plus longue.

Il est interdit de fumer sur les terrains de padel ainsi qu'à leurs alentours. Il convient d'avoir la courtoisie de ne pas déranger les joueurs avec de la fumée de cigarette. Il est également interdit de fumer dans le clubhouse.

Les membres sont invités à respecter scrupuleusement la propreté des lieux. Toute personne surprise à jeter des déchets (mégots de cigarette inclus!) ou détériorer du matériel sera soumise à une amende de 100€, à la réparation financière des dégâts évalués et à une suspension du club dont la durée sera décidée par les administrateurs.

Il convient de mettre son GSM sur mode silencieux et d'avoir la courtoisie de s'isoler sur le parking ou en tous les cas en dehors du clubhouse, de la terrasse et des zones de jeu pour répondre à un éventuel appel ou pour émettre un appel.

Le Club décline toute responsabilité quant aux vols ou aux détériorations qui surviendraient dans l'ensemble de ses installations. En cas de vent, le club décline toute responsabilité quant aux éventuelles branches qui pourraient tomber sur les voitures garées sous les arbres et les endommager.

3. CODE VESTIMENTAIRE

Une tenue correcte est exigée:

- Jupe ou short de tennis/padel de couleur neutre
- Polo de tennis/padel avec col de couleur neutre
- Training tennis/padel de couleur neutre
- Les vêtements type foot/plage/jogging ne sont pas autorisés

Les membres autorisés à circuler dans les installations du golf sont dès lors soumis aux règles du golf dès qu'ils s'y rendent. Le règlement padel ne s'y applique pas.

4. MEMBRES, TARIFS INSCRIPTION & LOCATIONS DE TERRAINS

Membres golf	Membres padel only	Invités																				
<u>Location terrains 1h30:</u> <ul style="list-style-type: none"> • 8€ par pers./semaine • 10€ par pers./w-e 	<u>Location terrains 1h30:</u> <ul style="list-style-type: none"> • 8€ par pers./semaine • 10€ par pers./w-e 	<u>Location terrains 1h30:</u> <ul style="list-style-type: none"> • 12€ par pers./semaine • 15€ par pers./w-e 																				
<u>Inscription :</u> Une provision (crédit de réservation) à consommer dans l'année est demandée en guise d'inscription. <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>crédit rés.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>< 18 ans</td> <td>100€</td> </tr> <tr> <td>18 - 34 ans</td> <td>150€</td> </tr> <tr> <td>> 35 ans</td> <td>200€</td> </tr> </tbody> </table>		crédit rés.	< 18 ans	100€	18 - 34 ans	150€	> 35 ans	200€	<u>Inscription :</u> La cotisation comprend un droit de fréquentation ainsi qu'une provision (crédit de réservation) à consommer dans l'année. <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>cotisation</th> <th>crédit rés.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>< 18 ans</td> <td>100€</td> <td>→ 50€</td> </tr> <tr> <td>18 - 34 ans</td> <td>150€</td> <td>→ 50€</td> </tr> <tr> <td>> 35 ans</td> <td>250€</td> <td>→ 100€</td> </tr> </tbody> </table>		cotisation	crédit rés.	< 18 ans	100€	→ 50€	18 - 34 ans	150€	→ 50€	> 35 ans	250€	→ 100€	<u>Inscription :</u> / <ul style="list-style-type: none"> • Max. 5 invitations • Rappel: 1 invité par membre par partie • Joueur non-affilié et non-assuré
	crédit rés.																					
< 18 ans	100€																					
18 - 34 ans	150€																					
> 35 ans	200€																					
	cotisation	crédit rés.																				
< 18 ans	100€	→ 50€																				
18 - 34 ans	150€	→ 50€																				
> 35 ans	250€	→ 100€																				
<u>Affiliation fédération</u> : 20€	<u>Affiliation fédération</u> : 20€	/																				

Les frais de réservation sont payables AVANT de monter sur le terrain. Toute personne se trouvant sur un terrain sans avoir réglé sa réservation au préalable se verra sanctionnée d'une amende de 50€ par joueur. En cas de récidive, les administrateurs se réservent le droit de suspendre le joueur/la joueuse.

ANNULATION: Toute annulation d'une réservation doit être faite au plus tard 48 heures à l'avance pour être remboursée ou reportée.

Les administrateurs se réservent le droit de fermer le club en cas d'intempéries jugées de type "tempête" par ces derniers (analyse objective du vent et des précipitations). Les réservations sont alors reportées. En cas de simple mauvaise météo, les réservations de sont ni remboursées ni reportées.

5. RESPECT DU PRESENT REGLEMENT & DIRECTION

La direction a le droit d'exclure immédiatement de ses installations toute personne jugée par elle indésirable ou s'y trouvant en contravention avec le présent règlement.

Victoria De Kepper - victoria@septclub.be - Douglas Weymeersch - douglas@septclub.be